Les Graines des Semeurs n°9

Éditorial

La première graine que nous avons semé avait pour sujet la laïcité, thème cher à nos cœurs de Semeur·e·s. Pour rappel, notre nom et notre logo sont une référence à la Semeuse d'Oscar Roty, qui a été présentée en 1897 pour figurer sur les pièces d'argent de la IIIème République. A l'époque, on dit de la Semeuse, personnifiant la République Française que :

"Ces semences qu'elle jette généreusement à la terre sont les innombrables idées qui peut-être un jour germeront et lèveront, lorsque nous n'y serons plus."

(La Liberté, 8 octobre 1898)

À une critique disant que sa semeuse semait contre le vent, Oscar Roty répondit : "Elle sème des idées généreuses sans se soucier des vents contraires". Voilà pourquoi notre mantra est de "semer des idées généreuses sans se soucier des vents contraires, afin que peut-être un jour elles germent et poussent, même si nous ne sommes plus là."

C'est pourquoi nous avons poursuivi notre travail de "cultivateur" avec des numéros exclusivement dédiés à l'enfance, ses droits, aux droits des femmes et à la pédagogie au cœur de l'éducation.



Semeur de Tolérance plonge également ses racines dans l'Éducation Populaire. Ce numéro est donc particulier pour nous car il est spécialement dédié aux combats pour la République, la Démocratie et la Laïcité, pierres d'angles d'une égalité des chances républicaines. La défense de l'accès aux droits et à l'instruction, libératrice des jougs autoritaires et asservissants y trouvera nécessairement sa place.

Avec la IIIème, "l' école de la République" s'est donné comme "mission, essentielle, de former de futurs citoyens", telle la Semeuse, "égalitaire, riche d'un idéal d'entente sociale et appuyée sur les Droits de l'Homme".

(Lejeune, 2021)

C'est avec cette vision de "l'école de la République" que nous avons été élevé et nous nous faisons un devoir de défendre cet idéal pour que les générations qui viennent puissent grandir en démocratie, dans un État de droits.

Mais le défendre contre quoi? Contre qui ? Qu'est ce qui nous fait dire que la démocratie est aujourd'hui en danger?

Éditorial Les Graines des Semeurs n°9

Des lois sécuritaires, renforçant le brutalisme

En 2015, la France était touchée par des attentats meurtriers qui ont à jamais marqué les esprits. Au fil du temps, ces attaques ont laissé d'autres traces sur nos libertés et droits fondamentaux, via l'adoption de nombreuses lois sécuritaires.

L'état d'urgence décrété en 2015 sera renouvelé cinq fois et au fil du temps, une dizaine de mesures et de lois sécuritaires portant atteinte aux droits humains vont être adoptées. C'est à partir de là que des mesures censées être exceptionnelles, deviennent la norme.

Tout un ensemble de lois sécuritaires, inspirées de l'état d'urgence, sont donc rentrées dans le droit commun : Avec la loi "Sécurité Intérieur et Lutte contre le Terrorisme" (SILT), promulguée en octobre 2017, toutes les nouvelles mesures de lutte contre le terrorisme peuvent être utilisées pour restreindre les droits et les libertés individuels sur la base de motifs vagues, tels que l' « apologie du terrorisme » ou une définition floue de la « menace pour la sécurité nationale ».

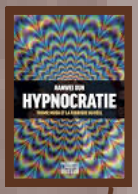
L'imprécision de ces motifs, relevant de la seule appréciation de l'État ou de ses représentants (Préfets), combinée aux pouvoirs renforcés par la loi SIL soulèvent de graves préoccupations quant à l'application de ces mesures.

Pour plus de détails, sur ces questions de liberté fondamentales, nous vous renvoyons à l'analyse d'Amnesty International.

Une démocratie altérée, dans un entre-deux dangereux

De nombreux chercheurs s'alarment de la restriction des libertés associatives (CER, dissolution), et des mensonges médiatiques et politiques quotidiens auxquels nous, citoyens, faisons face.

Le concept d'hypnocratie est le titre d'un essai qui, par l'écho médiatique qu'il a reçu, démontre le fonctionnement du système informationnel en ligne. En effet, celui-ci désigne un régime politique qui, à l'heure du capitalisme numérique, briserait la réalité en une multitude de récits concurrents, guidés par l'IA et les algorithmes.



""Hypnocratie" : comment un faux philosophe a piégé les médias avec un vrai concept" →

Quand à la logocratie, concept sujet du dernier ouvrage de Clément Viktorovitch, elle sert à nommer notre régime actuel, où la parole politique s'est "affranchie du réel" :

"Le concept de logocratie, c'est celui que je propose pour penser justement ce moment où les institutions démocratiques demeurent, mais où tout l'esprit de la démocratie a disparu et où ne subsiste plus que, non pas le pouvoir au peuple – le Kratos au Demos – mais [...] le pouvoir à ceux qui se sont emparés de la parole et qui, s'étant emparés de la parole, peuvent se permettre de remodeler le réel à leur désir, le moment où le Kratos appartient au Logos, le moment où nous basculons dans une logocratie. "

(Viktorovitch, 2025)

Éditorial Les Graines des Semeurs n°9

"Le concept de logocratie, [...] c'est ce point de bascule que j'ai étudié, c'est cette hypothèse que je souhaite soutenir, essayer de vous montrer comment est-ce que, certes, les institutions démocratiques ont subsisté, mais que tout l'esprit de la démocratie a disparu. Ce que j'essaie de faire dans ce livre, c'est de penser cet entre deux dans lequel nous sommes qui n'est peut-être pas encore une dictature ni même un autoritarisme, mais qui n'est assurément déjà plus une démocratie."

(Viktorovitch, 2025)



Avec le renforcement de lois remettant en cause les libertés fondamentales, auquel se rajoute les escroqueries des Intelligences Artificielles et des algorithmes, ou la démarche scientifique d'un chercheur en Sciences Politiques, une idée est au centre de nos préoccupations actuelles :

Sommes-nous toujours en démocratie?

Dans ce contexte problématique, ce nouveau numéro des Graines des Semeurs veut remplir sa mission d'Éducation Populaire : le partage des savoirs. Il vient à la suite chronologique des numéros précédents mais celui-ci est construit par entrées thématiques récurrentes tout au long des XIXème et XXème siècle.

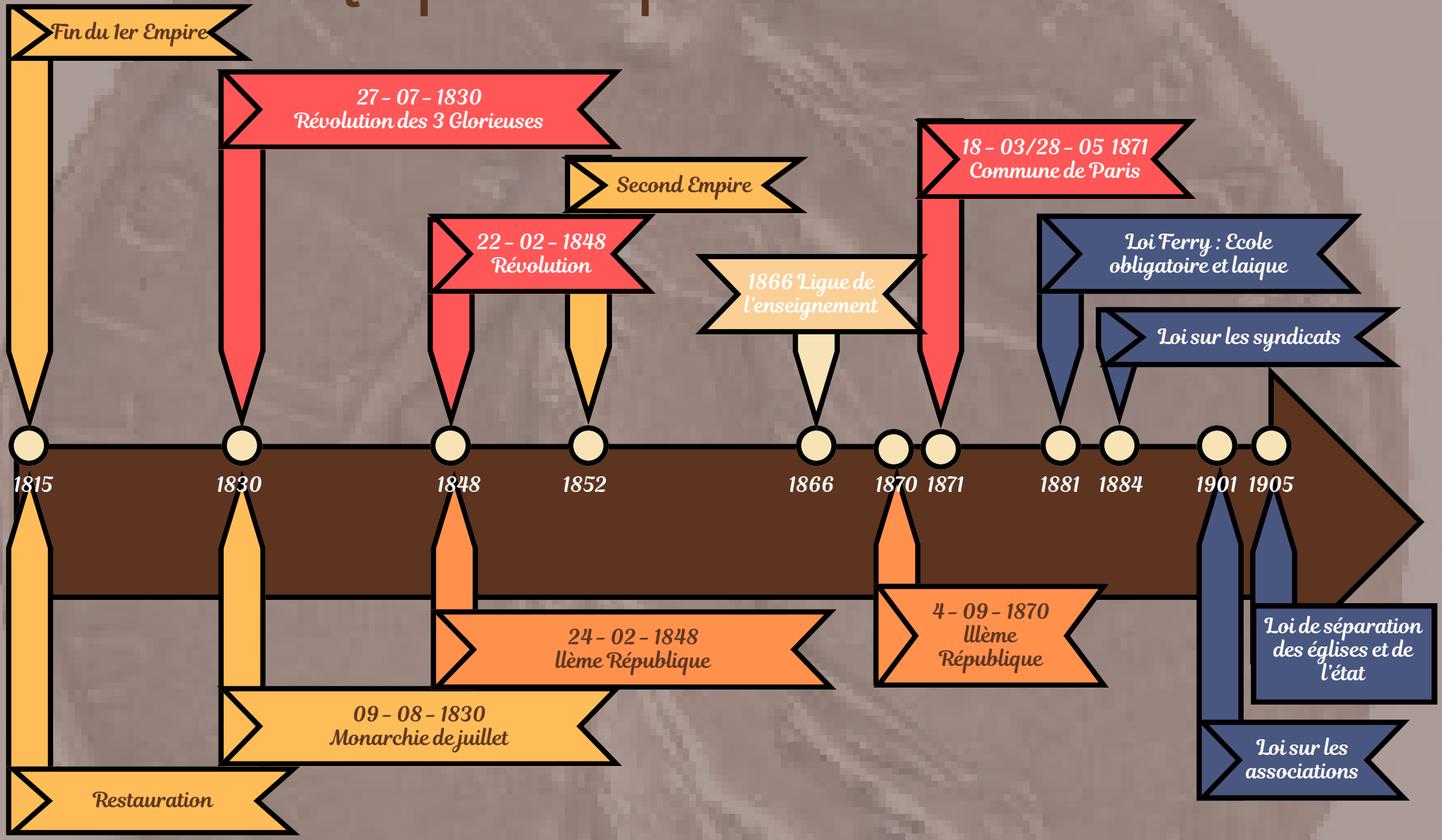
Comme le XIXème, siècle de luttes sociales et de révolutions, est foisonnant d'approches et de pensées politiques, il y a beaucoup à dire. C'est pourquoi, pour des raisons de confort de lecture, nous avons décidé de scinder notre analyse en deux parties, celle ci et la prochaine graine qui suivra sous peu, mais qui sont chacun une partie de notre analyse globale.

Comme tout grain, elles s'envoleront ou s'enracineront en votre for intérieur, mais restent une matière nécessaire à la compréhension de notre propre condition, aux évolutions de notre République à l'heure des "réseaux algorithmiques", ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux paradigmes pour nous humains, français, citoyens en quête de sens et de renouveau démocratique.

Nous, Semeur·e·s de Tolérance, portons notre étendard d'espoir vers un changement salvateur qu'il nous reste à construire TOUS ensemble. Et pour cela, la connaissance du XIXème, siècle de lutte et de combats sociaux, ne peux que nous éclairer sur la construction et les évolutions de notre République "indivisible, laïque, démocratique et sociale".

(1er article de la Constitution française)

Quelques dates importantes du XIXème siècle



Les Graines des Semeurs

A. La Commune de Paris 1871, pour une démocratie directe

"[…] [A]dministrer c'est servir ceux qui font en commun, alors que gouverner, c'est diriger ceux qui font sous la direction de."

(Dupeyron, 2021)

Souveraineté populaire



Démocratie directe

Objectifs de la Commune :

1. La "disparition de l'appareil bureaucratique d'État."
2. L' "extinction du modèle de l'État vertical."

(Dupeyron, 2021)

Principes mis en œuvre :

1. Élection au suffrage direct des magistrats et fonctionnaires.
2. Délégation du pouvoir à des "commissions, aux arrondissements, aux différents comités, aux associations."

(Dupeyron, 2021)

Auto-gestion

Association

Fédération



Utopies mises en avant :

1. Décentralisation du pouvoir au profit d'un fonctionnement fédéral pour éviter l'oppression éprouvée sous le régime autoritaire impérial.
2. Émancipation des classes populaires.
3. Lutte contre l'ignorance et la misère.

B. Paris, un modèle d'émancipation

Après la proclamation de la Commune de Paris le 18 mars 1871, quelques Communes se développent en province (Marseille, St Étienne, Narbonne, Toulouse, Perpignan, Le Creusot, Grenoble, Bordeaux, Nîmes) mais ne durent que quelques jours.

Le modèle parisien fut donc le plus résistant et offrit l'horizon nouveau d'une municipalité légitime (élection), auto-gérée et affranchie (autonomie), ainsi garante des libertés citoyennes de son territoire.

La Commune de Paris offre "une forme révolutionnaire de gouvernement central radicalement républicain" qui pourrait faire office de "gouvernement révolutionnaire de la France". Certes localisé, il partagerait le pouvoir puisqu'il agirait en collaboration et de manière complémentaire avec "la structure associative des organisation de travailleurs".

(Dupeyron, 2021).



Ressources autour de la Commune (1871) – L'Histoire à la BnF

Les Graines des Semeurs

C. D'une volonté d'éducation à la démocratie vers une pédagogie démocratique



Jean-Jacques Rousseau
Philosophe suisse
(1712 - 1778)

Pour Rousseau, la souveraineté populaire représente "un acte quasiment existentiel de socialisation, par lequel les individus singuliers se transforment en citoyens orientés vers le bien commun."

(Habermas, 1989, pp. 29-58)

Ainsi, le corps social advenu se soumet aux lois du collectif, elles-mêmes articulées au "consensus normatif". Or ce dernier n'est obtenu qu'à partir d'individus doté d'Habitus et d'une certaine somme de connaissances.



Friedrich Fröbel
Pédagogue allemand
(1782 - 1852)

Le pédagogue allemand Fröbel "exige l'éducation du peuple, un haut niveau d'éducation pour tous".

(Habermas, 1989, pp. 29-58)

Toutefois, bien que corps social le collectif, agrégat d'individus se doit de respecter "la pluralité des intérêts", "le pluralisme des opinions" tout en faisant reposer l'accord sur la majorité.



Albert Camus
écrivain, philosophe
(1913 - 1960)

Si Fröbel met l'accent sur le savoir à diffuser en direction du peuple c'est précisément au nom de la liberté.

Ce périlleux jeu d'équilibre, fit l'objet de nombreuses critiques invoquant une forme de "tyrannie de la majorité". Notre constitution nous en préserve ce qui fait dire à Camus que :

"La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité."

(Albert Camus (Koestler & Camus, 1957)



Souveraineté populaire



Alexis de Tocqueville
Philosophe & politologue
(1805- 1859)

Pour dire cela, Camus et la constitution française se sont basés sur les réflexions de Tocqueville dans "De la Démocratie en Amérique" :

"Qu'est-ce donc qu'une majorité prise collectivement, sinon un individu qui a des opinions et le plus souvent des intérêts contraires à un autre individu qu'on nomme la minorité ? Or, si vous admettez qu'un homme revêtu de la toute-puissance peut en abuser contre ses adversaires, pourquoi n'admettez-vous pas la même chose pour une majorité ? Les hommes en se réunissant, ont-ils changé de caractère ?

Sont-ils devenus plus patients dans les obstacles en devenant plus forts ? Pour moi, je ne saurais le croire ; et le pouvoir de tout faire, que je refuse à un seul de mes semblables, je ne l'accorderai jamais à plusieurs."

(A. C. H. M. C. De Tocqueville, 2019b, P. 349)

Les Graines des Semeurs

Démocratie directe



Jürgen Habermas
Philosophe,
sociologue allemand
(1929 -)

Habermas rappelle la distinction entre opinion et volonté. La " volonté générale doit se former par discussion et vote à partir de la volonté libre de tous les citoyens".

(Habermas, 1989, pp. 29-58)

L'objectif ultime d'une telle forme de démocratie s'impose alors comme l'expression de la " liberté et la dignité de chaque individu reconnus comme but commun de tous".

(Rosanvallon, 2011, pp. 335-347)

La dénomination "**démocratie directe**" fut à l'origine de ce qui sera nommé plus tard dans l'histoire démocratique: "**démocratie participative**".



John Dewey
Philosophe,
psychologue
américain
(1859 - 1952)

"[L]es premières occurrences de l'expression participatory democracy ont été forgées dans un petit cercle de réflexion militant de l'Université du Michigan, qui était une John Dewey Society"

(Habermas, 1989, pp. 29-58)

Au XXème siècle, celles-ci serviront d'inspiration au modèle de démocratie des enfants, fleuron de l'éducation nouvelle et des pédagogies alternatives.

Une telle forme de démocratie implique un recours régulier à la délibération dans la recherche du consensus majoritaire.

Il s'agit en délibérant "d'éclairer et de rationaliser le conflit" qui est indispensable au bon fonctionnement démocratique.

La dispute garantit une mise en présence des différentes parties faisant émerger "des conflits d'intérêts et des incertitudes sur l'avenir" qui sont essentiels à la prise de décision collective.

(Habermas, 1989, pp. 29-58)

C'est cette délibération des intérêts divergents qui amènera Paul Ricoeur à considérer celle-ci au centre de sa conception de la vie démocratique :

"Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêts, et qui se fixe comme modalité d'associer à parts égales chaque citoyen dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage de ces contradictions."

(Ricoeur, 1997)



Paul Ricoeur
Philosophe,
(1913 - 2005)

Les Graines des Semeurs

Dans le sillage de Fröbel, Pierre Rosanvallon réaffirme bien des décennies plus tard, la nécessité d'un niveau élevé d'instruction de tous pour prendre part au débat public démocratique. Il s'agit, selon lui, non pas de vulgariser le savoir mais de " faire rentrer dans le débat public des travaux scientifiques."

(Rosanvallon, 2011, pp. 335-347)

Quant à l'auto-gestion, Rosanvallon la définit comme un "concept identifiant d'une deuxième gauche non étatique, [...] une gauche redéfinissant l'idée d'émancipation."

(Rosanvallon, 2011, pp. 335-347)

Selon l'auteur, le modèle auto-gestionnaire transcende d'ailleurs le domaine politique pour s'appliquer au corps social tout entier, organisé hors de toute configuration hiérarchique.

Le modèle fédéral

Si la Commune de Paris représentait un modèle fédéral de démocratie directe, si la Suisse dès 1848 se constituait en une démocratie fédérale, la France, elle, prend une toute autre orientation.

Républicaine, universaliste, convaincue par l'idéal démocratique, elle préférera néanmoins un système représentatif où l'intérêt général est défini au niveau national par un scrutin majoritaire.

Pourtant, le modèle fédéral esquissé sous la Commune offre l'avantage de mieux prendre en compte les minorités. Système fédéral et démocratie s'enchevêtrent autour de la notion de liberté qui favorise la place de tous et de chacun.



Pierre-Joseph Proudhon
Économiste - Philosophe - Sociologue - Homme Politique (1809 - 1865)

"Fondés sur la règle de la majorité, les principes démocratiques ne suffisent pas à garantir la place des minorités qui, se sentant rejetées ou frustrées, en acquièrent la conviction que la démocratie n'est pas la leur."

(Dominicé, 1997)

Ceci vaut autant pour les individus que pour les partis politiques qui, lorsqu'ils ne gouvernent pas, sont condamnés à être dans l'opposition avec peu de leviers d'action. Le gouvernement centralisé et unificateur empêche toute initiative locale.

D. La théorie de Proudhon (Dupeyron, 2021).

La pensée du citoyen bisontin a guidé certains républicains convaincus, essentiellement tourné vers "l'émancipation politique et l'émancipation économique". Proudhon a inspiré une forme de "socialisme communal" visant "le rejet du patron exploiteur et le rejet de l'État oppresseur".

La Révolution proudhonienne, forte de l'expérience malheureuse de l'insurrection de 1848, ne pouvait s'envisager que partant du bas, aux mains des citoyens, pour une "transformation sociale".

"[...] [L]a voie politique verticale était une impasse pour le mouvement ouvrier."

(Dupeyron, 2021).

Les Graines des Semeurs

La fonction de gouverner, donc d'imposer des transformations de haut en bas, implique irrémédiablement la notion d'autorité.

Or, pour Proudhon, à partir du moment où des groupes humains se voient subordonnés à d'autres et qu'un "État enrégimente la société" alors aucune forme de liberté n'est possible.

C'est la Commune de Paris qui va donner corps à la théorie proudhonienne.

Dans une IIème République encore balbutiante en 1870, face à l'insurrection citoyenne, le gouvernement national d'Adolphe Thiers fuit vers Versailles laissant les services publics à l'abandon.

La police comme l'armée sont très vite remplacées par " la Garde Nationale la seule force militaire dans Paris."

"[...] [L]e peuple en armes, la force armée citoyenne."

(Dupeyron, 2021)

E. La "République" laïque de Paris

En 1871, la France vivait sous le régime du Concordat de 1801 conclu entre le Pape et Bonaparte, aggravé par la Loi Falloux du 15 mars 1850 qui imposait l'instruction religieuse dans les écoles.

Après les élections Communales du 26 mars, la première commission mise en place le 29 mars, est celle de l'enseignement. C'est elle qui va créer l'école laïque, gratuite et obligatoire, onze ans avant les lois de Jules Ferry.



Adolphe Thiers
Chef de l'État et du gouvernement français de 1871 à 1873
(1797 - 1877)

À l'avant garde, la Commune de Paris instilla donc les prémices de la Séparation. En effet, dès le 2 avril 1871 c'est le premier décret de la Commune qui sépare l'Église de l'État avec pour objectif "d'émanciper la République de Paris de l'institution catholique."

(Dupeyron, 2021)

Il n'est pas inutile de préciser que le décret en question remettait en cause l'emprise de l'institution religieuse et non la foi qui relève de la liberté individuelle.



Sous l'impulsion de cette Commission, et dans l'esprit démocratique et citoyen de la Commune, les municipalités des arrondissements et les organisations populaires mettaient en œuvre les mesures pratiques incluant l'enseignement professionnel et l'égalité entre le sexes.



1870-1914, La République s'enracine : épisode 1/5 du podcast Trois républiques : crises, mutations, et réformes de l'Etat depuis 1870

Les Graines des Semeurs

F. Des enfants communards

Quand, en Septembre 1870, Paris est assiégé par l'armée Prussienne dans le cadre du conflit franco-prussien, La scolarité des petits parisiens est suspendue.

Ces enfants, "livrés à eux-mêmes" doivent alors subvenir à leurs propres besoins et participer à l'entretien de leurs familles. Nombre d'entre eux s'engagent donc dans la Garde Nationale dès l'âge de 17 ans.

(André, 1995)

Durant la semaine du 22 au 28 mai, dite "sanglante" l'armée régulière se livre à une véritable "chasse aux enfants".

Des témoignages sont rapportés à ce sujet dans le Registre des enfants de la Commune de Paris (1871). Le Capitaine Garcin déclare: "Ce qu'il y avait de plus mauvais c'étaient les enfants ; ils étaient impitoyables [...]".

(Farcy, 2020)

Des enfants font la une de la presse, sont faits prisonniers "au camp de Satory mêlés aux adultes". Le Capitaine Jouanne en dresse un tableau sinistre. Il décrit l'"aspect hideux des gavroches sanguinaires".

(Farcy, 2020)

Ces Gavroches sont partout, des barricades aux pelotons d'exécutions. D'ailleurs, au nom de la séparation de l'Église et de l'État, "Mgr Darbois, l'archevêque de Paris" fut exécuté par des "jeunes gens, presque des enfants".

(Farcy, 2020)



Capitaine Garcin, Militaire (1834 - 1915)

Toutefois, au-delà de leur mission de Garde Nationale, ces jeunes-gens pouvaient éprouver une forme de "fascination pour la violence et le combat".

Ainsi, à l'instar des adultes, ils pouvaient exercer une activité qui jusque là leur était interdite, déclenchant en eux "un désir de participation qui est de l'ordre du pur mimétisme."

(André, 1995)

Valorisés, au prestige de l'uniforme et de l'arme arborée, ils se voient alors intégrés dans la "communauté des adultes".

(André, 1995)

"[...] rares sont ceux qui avouent avoir tiré leur paquet de cartouches ou avoir construit des barricades pour s'amuser, comme le jeune Alfred Leberg, un écolier de 11 ans [...]"

(André, 1995)

Au-delà de ce statut nouveau dans leurs courtes vies d'enfants, ils se sont vus grisés par une liberté nouvelle éprouvée dans la rue, telle un espace à conquérir.

Enfin, la dimension idéologique n'est pas à négliger au vu de la société contemporaine fortement politisée dans laquelle ils s'inscrivent avec leurs familles, "parents, [...] frères ou [...] oncles".

(André, 1995)

Les Graines des Semeurs

G. 23 septembre 1871 : Procès des Pupilles de la Commune

(Farcy, 2020)



Gavroche

Dispositions du Code Pénal en vigueur (art.66)

- Âge du discernement: 16 ans
- Acquittement pour les moins de 16 ans avec néanmoins un placement en "maison de correction" sous la responsabilité des parents.

D'après le registre des enfants de la Commune, 538 mineurs de moins de 16 ans ont été arrêtés, malgré les dispositions précitées.

Plus de "80 % [des] jeunes insurgés poursuivis ont 14 ans et plus."

Leur recensement fait émerger une grande visibilité des milieux populaires:

- 42,8 % des enfants arrêtés sont issus des quartiers les plus populaires de Paris.
- "Les jeunes insurgés déclarent à plus de 70 % un métier relevant d'une activité industrielle".

"Les enfants sont en fait un enjeu, car porteur de l'avenir, de la résurrection du mouvement ouvrier qui est en passe d'être écrasé pour de longues années."

(André, 1995)



H. Le Mythe républicain

Depuis 1789, telle la "La Liberté guidant le Peuple" de Delacroix (1830), la période post révolutionnaire voit plusieurs tentatives, formelles ou informelles de créer des icônes républicaines, des formes d'incarnation plus ou moins réalistes des "Grand" du " monde civique".

(Thévenot & Boltanski, 2022b),

Les insurrections présentent de manière récurrente un cadre qui contribue aussi à construire le Mythe républicain. Le citoyen sauveteur y est un personnage central qui s'inscrit dans l'imaginaire collectif, tel un "héros du devoir", notamment à partir des années 1830 avec l'avénement de la figure du brave, "icône du désintéressement et de l'égalité républicaine, [...]" dans les prémisses de "l'ère médiatique".

(Deluermoz, 2009, pp. 241-241)

Où? - Dans la rue avec des barricades
Qui? - "l'ouvrier en blouse ; le boutiquier ; le gamin des rues ; le garde national, qui se range tantôt du côté des insurgés, tantôt du côté de l'ordre ; l'armée et les ruraux qui rentrent dans la capitale pour écraser l'insurrection. Une scène répétitive, quasi-primitive, [...]".

(André, 1995)

Parallèlement à ces nouvelles icônes républicaines, l'ordre social s'est progressivement construit depuis le Second Empire jusqu'à l'instauration de la IIIème République.

Les Graines des Semeurs

Second Empire

I. Construction d'un ordre social

La figure du policier dans l'espace public se trouve à l'origine de la construction de l'ordre social, dès le Second Empire, jusqu'à la Grande Guerre.

À l'instar du mythe républicain déjà évoqué, le cadre de l'action est la rue. Le policier y garantit "le maintien de l'ordre".

L'intervention policière "dépend à la fois des lois, des règlements, des attentes préfectorales, mais aussi des demandes explicites de la population ou des normes implicites [...]".

L'effigie du policier structure donc la régulation des liens sociaux dans l'espace public, tout en assurant une fonction médiatrice entre la population et le dispositif d'État.

La notion d'autorité s'impose au travers de la figure du policier qui en est l' "expression armée". Représentant de proximité de l'État, il ordonne l'organisation de l'espace public urbain.

(Deluermoz, 2004, pp. 151-158)

Bras armé du régime impérial et de sa "violence légitime", le policier exerça la fonction de contrôle de l'État sur les populations. (Weber, 2013)

- Budget préfectoral:
  - 1850: 8 millions de francs.
  - 1855: 12,3 millions de francs (1 agent pour 370 hab)

Cette hausse spectaculaire du budget dédié à la surveillance ainsi qu'à la démonstration de l'autorité souligne l'importance pour le régime impérial d'un ordre social solide et sous contrôle.

(Deluermoz, 2013, pp. 55-85)



Police de sécurité du quotidien Second Empire



Gardien de la paix publique - La Commune de Paris

À cela vient s'ajouter la dimension de contrôle et de surveillance, développée au XXème siècle par Michel Foucault.

(Surveiller et punir, 1975).

Le "projet de rénovation urbaine entamé par le préfet Haussmann" témoigne de cette volonté du regard omniscient qui devient possible par une organisation urbaine rationalisée favorisant la circulation et la visibilité.

(Deluermoz, 2013, pp. 55-85)

IIIème République

Sous la IIIème République, les policiers deviennent des "gardiens de la paix publique".

(Deluermoz, 2009, pp. 435-460)

Le gardien de la paix, comme l'a été avant lui le policier, participe de la transformation des "codes de comportement" sociaux. Il "incarne" la norme sociale par la régulation des interactions au coeur de la ville.

(Deluermoz, 2008, pp. 75-88)

Garante de la paix publique, cette nouvelle figure d'autorité et de pouvoir rayonne, traversant différentes strates sociales.

Un glissement de la sphère publique vers la sphère privée s'opère progressivement. Dans certains cas, "il s'agit d'arrêter un fils qui a découché la veille. On observe un véritable usage social des agents [...]"

(Deluermoz, 2004, pp. 151-158)

Les Graines des Semeurs

"[...] la relation de pouvoir n'est pas seulement un pur champ de forces, mais aussi un rapport au monde, fait de relations vives et multiples."

(Deluermoz, 2009, pp. 435-460)

De cet ordre social découlèrent des usages fondateurs d'une socialisation. En effet, d'une présence policière dans l'espace publique, intériorisée par les individus sont nées des manières de faire.

L'expression idiomatique "filer à l'Anglaise" en est un exemple:

"[...] les habitués du jeu « à l'anglaise », un jeu de paris [est] pratiqué dans la rue et interdit comme tous les jeux d'argent clandestins. Lorsque les joueurs voient arriver le policier, ils remballent leur matériel, prennent la fuite, et reviennent après le passage de l'agent."

(Deluermoz, 2004, pp. 151-158)

L'organisation sociale articulée à l'autorité a permis de faire émerger une forme d'idéologie collective fédératrice, telle que la figure de l'ennemi.

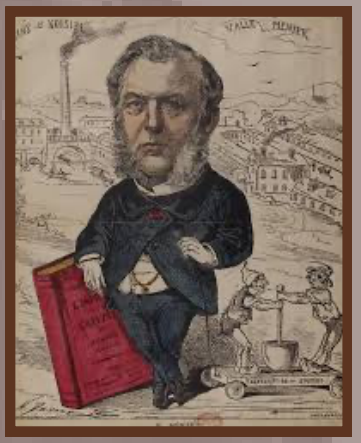
"[...] le sergent de ville est bien l'un des ennemis de la Commune, avec le prêtre, le gendarme, le député, le propriétaire [...]"

(Deluermoz, 2009, pp. 435-460)

Ainsi, la "violence légitime" de l'ordre social bourgeois (ordre social illégitime pour les révolutionnaires) et ses bénéficiaires deviennent des incarnations des "ennemis du Peuple", des figures à combattre pour gagner sa liberté.











Georges Clémenceau (1841 - 1929)
Ministre de l'intérieur de 1906 à 1909

Les Graines des Semeurs

I. La quête du Héros patriotique

Après la défaite contre les Prussiens, en 1871, le peuple français est en quête de dignité et se cherche une figure de Héros patriote.

"Boulanger est l'homme de la situation."

"Commandeur de la légion d'honneur" durant la Commune, le général Boulanger porte les oripeaux patriotiques, à l'instar du "chef charismatique des républicains", Léon Gambetta avant lui, lui-même à l'origine de l'instauration de la lll ème, en 1870.

En 1882, il dirige l'infanterie au ministère de la guerre. Il séduit un large spectre de la population. L'édition du Figaro du 9 juillet 1887 parle d' "un monde très mêlé, un tiers de bourgeois, un tiers d'ouvriers, un tiers de gamins, dont quelques-uns n'ont pas dix ans".

La campagne électorale des boulangistes rapportera 44 sièges à l'Assemblée Nationale en 1889.

(Garrigues, 2010, pp. 8-23)

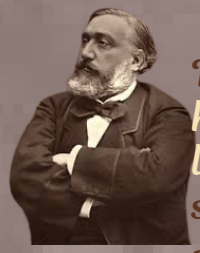
Le boulangisme, malgré une volonté populaire d'union autour du Patriote, reste minoritaire.

Deux camps républicains s'opposent, à l'image de la caricature ci-contre.

Adolphe Thiers, président de la République, (ancien membre du gouvernement de Louis-Philippe d'Orléans), représente la "République honnête", "robuste et dodue" à l'instar des "masses rurales" qui lui sont favorables.

Cette République "modérée", avec sa jupe tricolore, défend le régime parlementaire et les "libertés élémentaires", telle la "Marianne conservatrice".

(Garrigues, 2011, pp. 113-117)



Léon Gambetta
1838 - 1882

Face à cette République "des honnêtes gens, ceux qui restent dans les normes des valeurs bourgeoises", se trouve la "République rouge".

La Marianne rouge, "martiale, belliqueuse, jeune et élancée, voire même musculeuse, elle porte un pistolet à la taille, preuve qu'elle est prête au combat."

Cette République, "sociale et patriotique" s'inscrit dans la lignée directe de la Commune de Paris.

Bien que fervent défenseur de la République, Léon Gambetta, tout auréolé de sa gloire patriotique passée, n'hésite pas à chercher conciliation entre ces deux Républiques. Il " entre dans une stratégie, dite « opportuniste », de négociation et d'alliance avec les libéraux."

(Garrigues, 2011, pp. 113-117)



« Les deux Républiques » dans le n° 42 de l'hebdomadaire satirique Le Grelot, le dimanche 28 janvier 1872



Pourquoi le général Boulanger s'attaqua-t-il à la Constitution de la IIIe République ?



Léon Gambetta, la république au cœur : épisode du podcast La République dans tous ses états



1848 et la "foire aux idées nouvelles" (Partie I) – L'Histoire à la BnF

K. La montée des Républicains

(Nord, 1997)

Depuis l'insurrection de 1848, le mouvement républicain ne cesse de prendre de l'ampleur. Entre 1860 et 1870 se font entendre de nouvelles revendications d'autonomie et de liberté. Des voix s'élevaient de toute part, les "francs-maçons, les universitaires et les artistes revendiquaient le droit de s'autogouverner."

Tous cherchaient à échapper à "l'étau d'un appareil d'Etat massif et envahissant."

Les Républicains développèrent des stratégies de ralliement en cherchant à politiser la sphère publique par le biais de conférences. Ils gagnèrent ainsi du terrain aux élections, d'abord en 1869 dans les zones urbaines puis vint "la conquête d'une majorité nationale" en 1877.

Ils eurent recours également aux cérémoniels de commémoration, tel un culte "non seulement du rituel funéraire, mais aussi, et peut-être surtout, de l'anniversaire et du centenaire. Ils utilisaient ces occasions pour mobiliser l'opinion publique" (1879, intrônisation de la Marseillaise comme hymne national - 1880, création de la fête nationale de la Bastille et inscription de "la devise - Liberté, Égalité, Fraternité · sur la façade de tous les édifices publics.").

Le Républicanisme, plus qu'une orientation politique relevait non-seulement d'une forme d'idéologie mais également d'un mode de vie entraînant des usages sociaux spécifiques fondés à la fois sur la culture et sur la force du collectif.

"[...] lire une certaine littérature et une certaine presse, appartenir à une ligue, une loge, une association de lecteurs, un comité électoral, prendre part à certains rituels publics et enfin être réceptifs à certains symboles publics."

(Nord, 1997)

La loi sur les Syndicats (1884) et celle sur les associations (1901) incarnèrent d'une certaine manière l'acquisition de droits et libertés nouveaux et contribuèrent plus tard au rayonnement des valeurs républicaines .



Pierre Marie René Ernest Waldeck-Rousseau (Homme d'État - France - 1846 - 1904)



Les Graines des Semeurs

I. Les valeurs républicaines

Pierre Rosanvallon nous rappelle que, selon Durkheim :

"la démocratie n'est pas simplement un principe d'organisation des pouvoirs, mais un principe de communion : une communion entre l'État et la société."

(Rosanvallon, 2011, pp. 335-347)



Émile Durkheim
Sociologue français
(1858 - 1917)

Vertu



Pour que la communion démocratique dont parle Durkheim puisse advenir, une forme de cathéchisme républicain fut nécessaire. C'est pourquoi un certain nombre de valeurs dites "de la République" furent distillées de diverses manières parmi les citoyens dans la logique de construction d'un nouvel ordre social comme précédemment évoqué.

Respect

Réciprocité et individualisme

Le libéralisme républicain de la fin du XIXème favorisa la construction de valeurs propres au libre marché, pourvoyeur de "leçons morales: le principe de réciprocité, les valeurs de l'individualisme, etc."

La notion de respect pour les Républicains s'origine dans la famille. Ils réenvisagèrent donc la question du mariage comme socle du "respect mutuel, des relations familiales affectueuses et [de] la coopération."

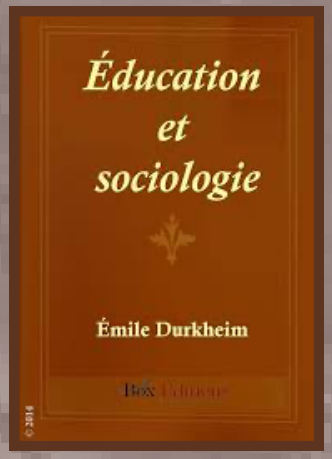
(Nord, 1997)

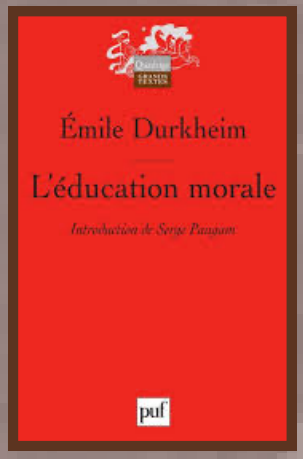
Bien qu'avant-gardistes sur la manière de considérer le mariage et la famille, les Républicains n'étaient néanmoins pas de fervents partisans du droit des femmes. Ils " n'avaient pas l'intention de donner aux femmes le statut de citoyennes. Ils ne voulaient que créer un environnement moral dans le foyer qui aiderait à faire des hommes des citoyens et à enseigner les vertus civiques aux enfants mâles [...]"

(Nord, 1997)

Durkheim ayant introduit l'idée de l'État comme "partenaire" des familles, Martine Segalen nous rappelle l'objectif durkheimien de l'éducation visant à fabriquer des "citoyens soldats".

(Hirigoyen, Villéger, 2018, pp. 113-130) - (Segalen, 2010, pp.47-70)





Les Graines des Semeurs

Éducation Populaire

de Semeur Tolérance

Depuis sa création en 1866, " la Ligue de l'enseignement de Jean Macé, consacrait une énergie considérable à la création d'un système d'éducation primaire et laique."

(Nord, 1997)

Après la mise en place d'un tel système par la Commune en 1871, la Ligue utilisa l'arme de la pétition. En effet, à l'automne 1871, le cercle parisien lance le "mouvement national du Sou contre l'ignorance" et organise, avec le soutien de nombreux journaux, une grande pétition en faveur de l'enseignement primaire, qui revendique d'abord la gratuité et l'obligation.

La Ligue récolta 917 267 signatures qui furent remises à l'Assemblée Nationale. Dans un second temps, en 1872, une autre pétition demandait "la neutralité religieuse de l'école publique subventionnée par l'État ou la commune", c'est à dire la Laïcité.

(Pétition En Faveur de L'enseignement Gratuit, Obligatoire et Laïque, 2019)

Après les lois Ferry (1881-1882), le mouvement naissant d'Éducation Populaire poursuivit son travail de moralisation des citoyens républicains en promulguant, pour les plus jeunes l'éducation périscolaire. Toutefois, parce que populaire, cette nouvelle forme d'éducation s'adresse à tous, jeunes et adultes.

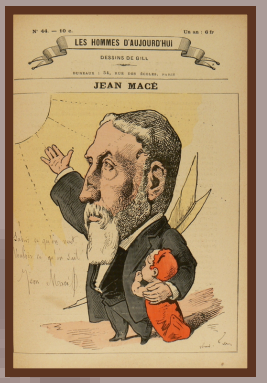
"Son projet éducatif partait du scolaire pour le dépasser et pour proposer des activités éducatives, culturelles et sociales, non seulement aux élèves, mais également aux adultes."

(Besse, 2025)



Jean Macé
Enseignant - Journaliste - Homme politique - France
(1815 - 1894)

Les instituteurs - "Hussards noirs" de la République - portaient seuls, à son commencement, ce nouveau projet éducatif destiné au peuple et plus particulièrement aux "masses paysannes".



Progressivement, et notamment durant l'Entre deux Guerres, émergèrent :

"les colonies de vacances, des activités sociales comme la mutualité scolaire, la caisse d'épargne, des coopératives scolaires, le patronage, etc."

Ces "œuvres complémentaires" se construisent dans une forme de concurrence aux "œuvres catholiques", continuation de l'emprise du clergé qui multiplie alors les œuvres de bienfaisance sur fond de charité chrétienne - sur la population. C'est ce que Jean Baubérot appellera la "guerre des 2 Frances" (1869-1905).

(Besse, 2025) - (Baubérot 2013)

L'un des grands savoir-faire de l'Éducation Populaire, depuis sa création jusqu'à nos jours, fut la qualité de sa pédagogie, ludique mais non infantilisante et donc adaptée aux différents publics.



Instruire les classes populaires, de l'usine à l'école du soir : épisode 4/4 du podcast Enseigner, histoire d'un métier

Les Graines des Semeurs



Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (xixe-xxie siècles) - Bnf



Dès son commencement l'Éducation Populaire dispensait des "leçons de science et de moralité sous un emballage de contes et de récits d'aventures qui plaisaient immédiatement aux enfants."

(Nord, 1997)

Pour les plus grands, des "cours d'adultes" sont mis en place. Ils sont destinés aux plus de 13 ans, non soumis à l'obligation scolaire que nous appellerions aujourd'hui "adolescents".

Ces formes "d'école du soir", de "conférences populaires", de "causeries, [ou bien] œuvres davantage sociales"constitueront la forme la plus noble de la concrétisation de cette valeur républicaine qu'est l'Éducation Populaire.

(Pinte, 2024) - (Chapoulie, 2012) -(Besse, 2025)

En 1915, l'association des Pupilles de l'Enseignement Primaire (PEP), est créée "pour prendre en charge les orphelins" de guerre en se revendiquant de l'Éducation Populaire.

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, l'école du soir s'est vue détrônée par l'investissement du temps libre et des loisirs,"enjeu dont les enseignants s'emparent, en particulier dans le monde rural."

Sous le Front populaire, Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale et membre de la Ligue de l'enseignement "lance les loisirs (ou activités) dirigés, qui visent à introduire des éléments d'éducation nouvelle dans le cursus du second puis premier degré, sous la forme d'ateliers de loisirs [...]" librement choisi par les élèves.

Les instructions de 1938 sont, à cet égard, exemplaires : l'enfant doit devenir "l'artisan de sa propre éducation en même temps que son sens social se développe".

(L'Educateur Prolétarien : N°3 : Novembre 38, s. d.)

L'Éducation Populaire, fruit d'une idéologie républicaine fut à son apogée à partir de 1930, grâce à l'appui d'un autre enfant de la République, le syndicalisme en particulier celui des instituteurs :

"[...] en plein essor [il] revendique l'engagement dans les activités d'éducation populaire comme exemple du rôle des enseignants dans la cité."

En 1937, le "foyer culturel communal", est crée par la Ligue de l'enseignement, comme un prolongement de "l'école et l'instituteur au cœur de la vie de la cité."

(Besse, 2025)



Jean Zay
Homme politique - France
Ministre de l'éducation
Nationale du Front populaire
(104 - 1944)



La refondation du système éducatif / "L'éducation populaire"

Deuxième partie : "L'éducation populaire" a de nouveau son Ministère (Ministère des Sports, de la Jeunesse, de...

France Culture / 30 mai 2012

Pourquoi faut-il favoriser l'éducation populaire ?

Jean-François Zygel n'aime pas l'expression "éducation populaire". Il préfère parler de musique pour tous. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que ça marche très fort : un jeudi par mois, ses concerts-découverte font le plein dans la salle...

France Inter / 11 avr. 2011

Les Graines des Semeurs

Éducation Nationale



Jules Ferry
Homme d'État - France
(1832- 1893)

Et les filles alors ?



"[R]épublicaniser la nation, garantir l'émancipation de l'individu tout en rejetant l'autoritarisme et le conservatisme social."

https://www.radiofrance.fr/franceinter/lois-scolaires-de-jules-ferry-comment-nait-l-ecole-de-la-republique-en-france-1316607

Les écoles normales supérieures dédiées à la formation des maîtres sont créées par la loi du 9 août 1879. Ces derniers deviennent alors salariés de l'état.

Entre 1880 et 1885, Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique entreprit la "première grande politique publique pour ce qui concerne l'école républicaine."

La loi du 16 juin 1881 organise l'école primaire gratuite et obligatoire entre 6 et 13 ans.

Ce combat pour l'instruction fut règlementé par le principe de laïcité propre à la loi du 28 mars 1882 qui "rompt avec la loi Falloux du 15 mars 1850 qui généralisait l'enseignement catholique et le droit de contrôle de l'Église sur l'école."

Ainsi, la République se voit garante de "la neutralité des consciences" pour tous les enfants au travers d'une instruction morale et civique formant des citoyens républicains au-delà des états de richesse ou de pauvreté et des questions relatives aux croyances religieuses.

Avec les lois Ferry, les jeunes filles peuvent désormais ouvrir leurs horizons en sortant du carcan familial et des préceptes religieux.

La République "considère que désormais la raison est égale chez les deux sexes et défend l'unité des esprits."

À l'école primaire, la mixité est de rigueur pour un enseignement "symétrique". Le certificat d'études est dorénavant ouvert à la gent féminine.

"S'il est un homme de son temps, Jules Ferry remet totalement en cause la distribution conventionnelle et traditionnelle des représentations."

"Il y a eu à la fin du XIXe siècle création d'un véritable espace national par le progrès des transports, l'alphabétisation croissante de la population, dès avant les lois Jules Ferry, et par la diffusion de la presse, désormais à bon marché [...]"

(Lejeune, 2021)



L'éducation des filles : épisode 4/4 du podcast L'éducation avant notre instruction publique

Les Graines des Semeurs

Laïcité



Aristide Briand
Avocat – Homme politique – France
(1862 – 1932)

Aristide Briand, portant le projet de loi devant ses pairs n'est pas parvenu à les rassembler au-delà des divergences politiques autour d'un projet porteur des valeurs de la République.

C'est Jean Jaurès, par son célèbre discours du 21 avril 1905, à l'Assemblée Nationale qui déroule peu à peu le fil du rassemblement en opérant un retour aux fondements de la République. Il en appelle à la mémoire collective d'une Nation dans un prolongement de la Révolution :

"Toute notre histoire proteste contre je ne sais quelle tentation de substituer les compromis incertains et tâtonnants du schisme à la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, vers la pleine science et l'entière raison !"

Il rappelle que la quête du droit à la citoyenneté fait ciment entre les hommes, dans un modèle d'unification dépassant les querelles du moment afin que la majorité des députés vote comme un seul homme autour d'un projet porteur d'avenir.

" C'est en dressant contre ces églises la grande association des hommes travaillant au culte nouveau de la justice sociale et de l'humanité renouvelée, c'est par là et non par des schismes incertains que vous ferez progresser ce pays conformément [...] au véritable génie de la France républicaine. "

(LCP – Assemblée nationale, 2022)

Il en appelle donc au corps social qui, dans le contexte scientiste contemporain, suscite le dépassement des croyances religieuses en privilégiant les droits civiques de tous contre les privilèges de quelques uns.

Jean Jaurès mise sur une valeur universelle qu'il juge fertile pour le déploiement d'un modèle de justice, en quête de l'intérêt général et au profit de la Chose Publique – Res Publica.

"La valeur n'attend pas le nombre des années"

"Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger"

Qui vole un œuf vole un bœuf

"Errare humanum est, perseverare diabolicum"

Dictons de morale de l'école républicaine (Lejeune, 2021)



Jean Jaurès
Philosophe – Homme politique – France
(1859 – 1914)



Jaurès, le fondateur : épisode 5/6 du podcast Ils ont pensé... la laïcité

Les Graines des Semeurs

M. Instauration de la IIIème: une "génération positiviste"

"Les républicains tirent de l'influence de Condorcet surtout l'idée de promotion républicaine, par la mobilité sociale."

(Lejeune, 2021)

(Nord, 1997)

La IIIème République draine dans son sillon l'émergence des classes moyennes dont sont issus ses plus illustres ambassadeurs comme Léon Gambetta, entre autres, qui se plaisait à se décrire comme représentant des "nouvelles couches sociales" constituées "des hommes d'affaires et des professions libérales".

Les piliers de leur politique furent les promesses que la science leur tenait en termes de progrès technique et de prosperité des entreprises familiales.



Auguste Comte
Sociologue - France
(1798 - 1857)

Aux yeux des Républicains libéraux au pouvoir, les principales promesses de stabilité démocratique se trouvaient dans l'éducation, la prospérité économique et le développement "d'une bourgeoisie indigène".

Stabilité

Démocratie représentative

Le "projet démocratique et réformateur avait pour but, moins de faire avancer un principe généreux, que de faire naître une masse de citoyens respectueux de la nouvelle classe dirigeante et prêts à la servir sous les armes."

Méritocratie

Le principe honorable du "recrutement méritocratique de fonctionnaires civils" permit aux différents ministères d'être investis par des bourgeois, aux dépend des aristocrates.

Toutefois, la vieille noblesse nationale n'hésita pas à chercher à reproduire les inégalités du régime impérial. En effet, elle trouva " le moyen de pénétrer à nouveau dans l'administration, acquérant grâce à l'enseignement privé les compétences sanctionnées par les concours et nécessaires pour réussir une carrière dans la fonction publique."

Une élite gouvernante

Les représentants du peuple constituaient "une petite élite d'hommes accomplis, mais ayant la même communauté de vues : [...] administrer et, si besoin était, discipliner une société civile turbulente au nom de l'ordre, de la raison et du progrès."

(Nord, 1997)

"[L]es républicains apportent une promesse de progrès social graduel, sous l'influence des philosophes du XVIIIe siècle, de l'idée de Progrès, de Comte (mort en 1857), de Proudhon, etc., [...]"

(Lejeune, 2021)

Ce qu'il faut retenir

En pleine tourmente démocratique, notre semeuse républicaine nous conduit à l'introspection pour retrouver nos racines.

Pour comprendre et prendre position face aux vents contraires, nous, Semeurs de tolérance, nous vous avons guidé au fil de ces faits historiques que nous avons choisis et que nous racontons depuis notre point de vue.

Ce que nous sommes est en effet déterminant de ce que nous racontons et de ce que nous faisons. De notre point de vue, il fut donc nécessaire d'observer en détail l'éclosion de la souveraineté populaire au travers de l'épisode des Communes, certes bref mais intense et riche de revendications.

Nous avons également plongé notre regard dans les "fondements" de la IIIème, faite de valeurs et de confiance en la science et le progrès, au service de l'éducation des citoyens.

Enracinés dans l'Éducation Populaire, nous nous sommes attardés sur son combat contre l'ignorance, pour la laïcité et l'égalité devant les droits.

Nous n'avons pas manqué de nous arrêter sur l'école de la République sans laquelle pas d'égalité possible, en termes de citoyenneté comme de genre.

La prochaine fois

Notre prochaine graine viendra compléter ce travail d'introspection au travers de notre récit allant des désillusions dadaïstes à l'avénement de la Vème République, en passant par les années folles, le Front populaire, les premiers temps libre et le combat des femmes pour l'accès à la citoyenneté.



Références bibliographiques

Thomas André, « Les enfants perdus de la Commune », Cultures & Conflits [En ligne], 18 | été 1995, mis en ligne le 15 mars 2006, consulté le 04 octobre 2025. URL : http://journals.openedition.org/conflits/449 ; DOI : https://doi.org/10.4000/conflits.449

Baubérot-Vincent, J. (2013). Le conflit des deux France. Histoire de la laïcité en France (p. 27-38). Presses Universitaires de France. https://shs.cairn.info/histoire-de-la-laicite-en-france--9782130624455-page-27?lang=fr.

Laurent Besse, « École et éducation populaire des lois Ferry aux années 1980 », Diversité [En ligne], 206 | 2025, mis en ligne le 22 avril 2025, consulté le 09 octobre 2025. URL : http://journals.openedition.org/diversite/4814

Jean-Michel Chapoulie, « CORBIN (Alain), Les conférences de Morterolles (hiver 1895-1896). À l'écoute d'un monde disparu », Histoire de l'éducation [En ligne], 133 | 2012, mis en ligne le 09 décembre 2012, consulté le 17 octobre 2025. URL : http://journals.openedition.org/histoire-education/2456 ; DOI : https://doi.org/10.4000/histoire-education.2456

Deluermoz, Q. (2004). Circulations policières dans la ville, circulations policées de la ville Les policiers en tenue et la circulation parisienne dans les représentations sociales, 1860-1910. Sociétés & Représentations, 17(1), 151-158. https://doi.org/10.3917/sr.017.0151

Deluermoz, Q. (2008). Quelques échelles de la violence Les policiers en tenue et l'espace parisien dans la seconde moitié du XIXe siècle. Déviance et Société, . 32(1), 75-88. https://doi.org/10.3917/ds.321.0075

Deluermoz, Q. (2009). Présences d'État Police et société à Paris (1854-1880) Annales. Histoire, Sciences Sociales, 64e année(2), 435-460. https://shs.cairn.info/revue-annales-2009-2-page-435?lang=fr.

Deluermoz, Q. (2009). Frédéric Caille, La figure du sauveteur. Naissance du citoyen secoureur en France, 1780-1914, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 315p., ISBN 2-7535-0285-4. Revue d'histoire moderne & contemporaine, 56-2(2), 241-241. https://doi.org/10.3917/rhmc.562.0241

Deluermoz, Q. (2013). Capitales policières, État-nation et civilisation urbaine : Londres, Paris et Berlin au tournant du XIXe siècle. Revue d'histoire moderne & contemporaine, 60-3(3), 55-85. https://doi.org/10.3917/rhmc.603.0055.

Dominicé, C. (1997). Fédéralisme, démocratie et constitution. In J. Belhumeur & L. Condorelli (éds.), L'ordre juridique international entre tradition et innovation (1-). Graduate Institute Publications. https://doi.org/10.4000/books.iheid.1356

Les Graines des Semeurs

Références bibliographiques

Jean-François Dupeyron, « "Vive la Commune !" Oui, mais laquelle ? », Terrains/Théories [En ligne], 13 | 2021, mis en ligne le 25 mai 2021, consulté le 06 octobre 2025. URL : http://journals.openedition.org/teth/3240 ; DOI : https://doi.org/10.4000/teth.3240

Jean-Claude Farcy, « Une source inédite : le registre des enfants de la Commune de Paris (1871) », Criminocorpus [En ligne], Les sources de la recherche, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 05 octobre 2025. URL : http://journals.openedition.org/criminocorpus/7417 ; DOI : https://doi.org/10.4000/criminocorpus.7417

Garrigues, J. (2010). Boulanger, ou la fabrique de l'homme providentiel. Parlement[s], Revue d'histoire politique, 13(1), 8-23. https://doi.org/10.3917/parl.013.0008

Garrigues, J. (2011). « Les deux Républiques », par Alfred Le Petit, Le Grelot, janvier 1872. Parlement[s], Revue d'histoire politique, 16(2), 113-117. https://doi.org/10.3917/parl.016.0113

Habermas, J. (1989). La souveraineté populaire comme procédure. Un concept normatif d'espace public. Lignes, 7(3), 29-58. https://doi.org/10.3917/lignes0.007.0029

Hirigoyen, G, & Villéger, A (2018). L'apport de la pensée d'Émile Durkheim à la connaissance de l'entreprise familiale. Revue française de gestion, 2018/6 N° 275. pp. 113130. https://doi.org/10.3166/rfg.2018.00244

Koestler, A., & Camus, A. (1957). Réflexions sur la peine capitale. Paris, Calmann-Levy.

LCP - Assemblée nationale. (2022, 9 décembre). La Séparation - Film complet - Pierre Arditi - Claude Rich - Michael Lonsdale - Jean-Claude Drouot [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=KlojidlTbpo

L'Éducateur prolétarien : N°3 : novembre 38. (s. d.). https://www.icem-freinet.fr/archives/ep/38-39/38-3/ep-38-3-49.htm

Dominique Lejeune. Qu'entend-on par l'expression « valeurs de la Troisième République » ?. Licence. Facettes de la IIIe République, Université de Besançon, dans le cadre du cycle « Facettes de la IIIe République », France. 2021, pp.33. ⟨halshs-03376737⟩

Références bibliographiques

Nord Philip. Les origines de la Troisième République en France (1860-1885). In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 116-117, mars 1997. Histoire de l'État. pp. 53-68.
DOI : https://doi.org/10.3406/arss.1997.3214

Gilles Pinte, « Carole Christen, À l'école du soir. L'éducation du peuple à l'ère des révolutions (1815-1870) », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 04 avril 2024, consulté le 17 octobre 2025. URL : http://journals.openedition.org/lectures/64349 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lectures.64349

Ricoeur, P. (1997). L'idéologie et l'utopie. Seuil.

Rosanvallon, P. (2011). « Écrire une histoire générale de la démocratie » Participations, 1(1), 335-347. https://doi.org/10.3917/parti.001.0335

Segalen, M, À qui appartiennent les enfants ? (2010). p.208

Thévenot, L., & Boltanski, L. (2022b). De la justification. Editions Gallimard.
De Tocqueville, A. C. H. M. C. (2019). De la Démocratie en Amérique. http://ci.nii.ac.jp/ncid/BA18632278

Clément Viktorovitch. (2025, 18 septembre). Harvard a trouvé LE concept pour qualifier le danger Macron - Clément Viktorovitch [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=W5X4aDYJiEs

Viktorovitch, C. (2025). Logocratie. Seuil.

Weber, M. (2013). Le savant et le politique. Presses Électroniques de France.

Les Graines des Semeurs

Suggestions des Semeurs



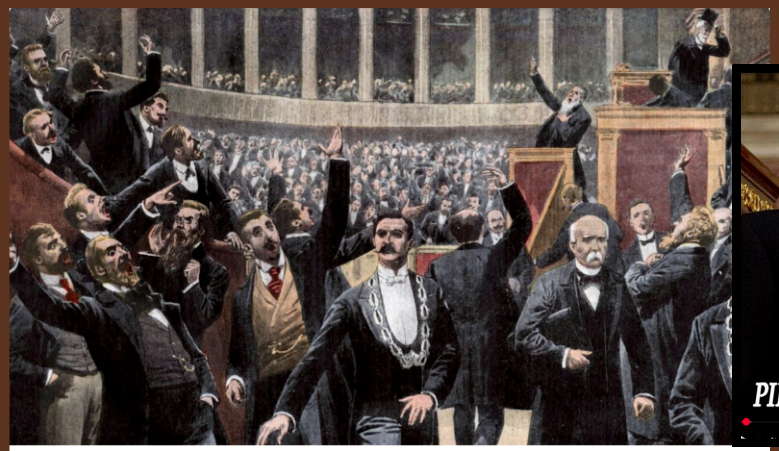
Léo Frankel, trajectoires d'un communard : épisode 2/4 du podcast La Commune, 150 ans



Clichés de la Commune : épisode 3/4 du podcast La Commune, 150 ans



1848, des femmes dans la Révolution



Troisième République, à l'aube des partis politiques : épisode 3/3 du podcast Histoire des partis politiques





1870-1914, La République s'enracine : épisode 1/5 du podcast Trois républiques : crises, mutations, et réformes de l'Etat depuis 1870



Jules Ferry, libéral de gauche

On peut rêver de nombreux ajouts aux Lieux de mémoire, dirigé par Pierre Nora, auxquels vous avez collaboré, Mona Ozouf. Et par exemple, d'un chapitre consacré à...

France Culture / 7 avr. 2014